

COMMUNIQUE DE PRESSE

Information réglementée
30 avril 2013 : 17h45

Banimmo lance une offre publique d'échange sur son emprunt obligataire échéant en juin 2015

Le Conseil d'Administration de Banimmo (NYSE Euronext BANI) a approuvé le 26 avril dernier le prospectus d'offre publique inconditionnelle d'échange (« Offre d'Echange ») portant sur la totalité des 75.000 Obligations échéant le 10 juin 2015 et portant un coupon nominal de 5,15%.

Il sera proposé à chaque détenteur obligataire actuel d'échanger chaque coupure nominale actuelle par une nouvelle coupure portant un intérêt de 5,20% échéant le 30 mai 2018 pour un rapport de 1 pour 1. Le rendement actuariel net pour les personnes physiques établies en Belgique (en tenant compte de la déduction du précompte mobilier de 25%) de ces nouvelles obligations est de 3,9%.

Les intérêts courus depuis le 10 juin 2012 sur les Obligations existantes apportées à l'Offre d'Echange seront payés le 30 mai 2013.

La réalisation de l'Offre d'Echange n'est soumise à aucune condition.

L'opération proposée restera sans frais pour les détenteurs actuels d'Obligations; les commissions des banques habituellement à charge des souscripteurs seront supportées par l'émetteur.

Les nouvelles Obligations proposées constituent un engagement inconditionnel, non subordonné et non assorti de sûretés de l'émetteur, à l'image des Obligations existantes.

Les modalités des nouvelles Obligations sont similaires¹ à celles des Obligations existantes à l'exception évidemment du coupon et de l'échéance.

Banimmo a introduit le prospectus d'Offre d'Echange auprès de la FSMA.

Ce prospectus a été approuvé le 30 avril 2013 en application de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux Offres Publiques d'Acquisition.

L'Offre d'Echange sera ouverte du 2 mai 2013 au 17 mai 2013 inclus.

Dans cette opération, ING joue le rôle de Banque Conseil et de « Global Bookrunner » ; KBC, Banque Degroof et Petercam tiennent eux le rôle de Co-Lead Managers.

Les nouvelles Obligations seront admises à la cote sur NYSE Euronext Bruxelles.

Le prospectus de l'Offre d'Echange et le mémoire en réponse sont disponibles sur le site internet www.banimmo.be.

Toute information est disponible auprès de la société ou des banques participant à l'opération.

Par cette opération d'échange volontaire, Banimmo souhaite prolonger tout ou partie de son emprunt obligataire existant à des conditions similaires.

¹ Hormis la particularité que les Obligations existantes étaient, lors de la souscription, assorties de warrants. Ces derniers ont cependant été détachés lors de l'émission et cotent de manière séparée sur NYSE Euronext Bruxelles

Pour le détenteur actuel d'Obligation, l'opportunité lui est offerte de profiter d'un rendement légèrement supérieur pour trois années supplémentaires alors que les taux de marché (taux de référence mid-swaps) depuis la dernière émission de Banimmo en 2010 ont baissé de plus de 1,50%.

Ce refinancement est affecté de manière générale au portefeuille d'actifs immobiliers de Banimmo.

Contact:

Didrik van Caloen
nv BANIMMO sa
Tel. : +32 2 710 53 41
e-mail : didrik.vancoen@banimmo.be

Christian Terlinden
nv BANIMMO sa
Tel. : +32 2 710 53 42
e-mail : christian.terlinden@banimmo.be

A propos de Banimmo

Banimmo, foncière de repositionnement et de redéveloppement, acquiert des immeubles présentant un haut potentiel de redéveloppement pour les revendre après transformation. La société, qui est active en Belgique, en France et au Luxembourg dans les secteurs bureaux, retail et semi-industriel, ainsi que dans les centres de conférences et d'exposition, est établie à Bruxelles. Sa filiale, Banimmo France, couvre le marché français à partir de son siège de Paris.

L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Jusqu'à présent, le groupe Banimmo a investi dans quelque 24 biens immobiliers représentant une valeur totale de € 417 millions. La Belgique constitue le marché prédominant, avec 61% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente 39% du portefeuille de Banimmo. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, la société est détenue par la foncière Affine (49,51%) et le management (24,90%) qui ont conclu une convention d'actionnaires. Le reste, soit 25,59%, est entre les mains du public.